



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Organisation des bureaux de vote communaux

Question écrite n° 15556

### Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes exprimées par des élus locaux quant à une éventuelle évolution du cadre applicable à l'organisation des bureaux de vote. Alors que les maires assurent depuis de nombreuses années l'organisation matérielle des scrutins avec un souci constant de proximité, d'accessibilité et de bon fonctionnement démocratique, des réflexions récentes visant à harmoniser plus strictement le nombre de bureaux de vote selon des critères démographiques suscitent des interrogations au sein des collectivités territoriales. Si l'objectif d'assurer une bonne organisation des opérations électorales peut être pleinement partagé, certains élus craignent qu'une approche trop uniforme ne tienne pas suffisamment compte des réalités locales, notamment dans les communes rurales, périurbaines ou géographiquement étendues. L'implantation des bureaux de vote répond en effet à des considérations concrètes liées aux distances, aux déplacements des habitants, à l'accessibilité des personnes âgées ou encore à l'équilibre territorial entre les différents quartiers et villages d'une même commune. Les maires rappellent à cet égard leur attachement à une organisation souple, adaptée aux spécificités de chaque territoire, ainsi qu'au maintien d'un dialogue de confiance avec les services de l'État dans la préparation des scrutins. Ils soulignent également l'intérêt des retours d'expérience et recommandations formulés par les associations représentatives d'élus locaux, dans une logique d'accompagnement plutôt que de contrainte. Aussi, il lui demande quelles garanties le Gouvernement entend apporter afin de préserver la capacité des communes à organiser les bureaux de vote en fonction des réalités de terrain et des besoins de leurs administrés, dans le respect du bon déroulement des opérations électorales et de la participation citoyenne.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Jacques](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15556

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2026](#), page 4745